



COMITÉ TECHNIQUE 20 novembre 2017

RELEVÉ D'AVIS

Comité technique de l'université Jean Moulin, réuni le 20 novembre 2017 en salle 330 (manufacture des tabacs) à 9h30, en présence de :

Représentants de l'administration

Titulaire : M. Jacques COMBY (président de l'université Jean Moulin), Mme Stéphanie DE SAINT JEAN (directrice des ressources humaines)

Assistants : M. Jean-Luc ARGENTIER (directeur général des services) - Mme Christine FERRARI-BREEUR (vice-présidente en charge des relations humaines et du dialogue social)

Représentants des personnels UNSA

Titulaires : M. Fabrice COLOMBIER, Yann GARNIER, Mme Michèle GUETAT
Suppléant : M. Nathanaël ROST*

Représentants des personnels FSU

Titulaires : M. François BONICALZI, Mme Vanina JOBERT MARTINI, Mme Jacqueline ESTRAN (à partir de 12h30)

Suppléante : Mme Yasmina CHAMS*, M. Xavier DAUTREPPE*, Mme Vanina JOBERT-MARTINI

Représentants des personnels SGEN-CFDT

Titulaires : M. Yves POISSON, Mme Anne-Sophie BERTHIER

Représentant des personnels CGT

Titulaire : Mme Annelise POULET

Suppléants : Emmanuelle VERLET

Représentant des personnels SUP AUTONOME-FO

Titulaire : M. Yves CHAPPOZ

Secrétaire de séance : Mme Fanny POIDVIN (Juriste)

Secrétaire adjoint de séance : Mme Yasmina CHAMS

* : représentant des personnels suppléant ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire ou à partir du départ d'un-e représentant-e titulaire

Le comité technique a rendu les avis suivants :

1. Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap

Avis favorable unanime

Pour : UNSA, 3 – FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1



COMITÉ TECHNIQUE

20 novembre 2017

2. Bilan social

Avis favorable unanime

Pour : UNSA, 3 – FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1- autonome FO, 1.

3. Modalités de participation aux charges pour les logements de fonction occupés pour nécessité absolue de service

Avis favorable unanime

Pour : UNSA, 3 – FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1- autonome FO, 1.

4. Echanges sur les principes de constitution de l'université cible

La motion suivante est présentée au comité technique par l'intersyndicale FSU, SGEN-CEFD, CGT, Autonome sup FO :

« Le comité technique de l'Université Jean Moulin – Lyon 3, rejette en bloc le document « Les principes incontournables de l'Université-cible » et refuse de discuter sur la base de ces principes.

Le comité technique de l'Université Jean Moulin – Lyon 3 demande la mise en place de groupes de travail impliquant les personnels et les étudiants de notre université pour réfléchir sur une autre structuration de l'ensemble des établissements, préalable à toute prise de décision. »

La motion recueille un avis favorable:

Pour : FSU, 3 – SGEN-CFDT, 2 – CGT, 1 – sup autonome FO, 1

Contre : UNSA, 3

Fait à Lyon, le 20 novembre 2017

Pour le président et par délégation,
Le Directeur général des services,

Jean-Luc ARGENTIER